

Produits de la Mer Morte: la Beauté volée

19.02.2014

Categories: Boycott consommateur



Dans son numéro de février 2014, Coopération, le journal de la chaîne de magasins COOP, consacre une bonne partie de sa page 35 à une publicité sur les produits de la Mer Morte. Dans cet article, la Mer Morte devient, curieusement, "*un lac salé du Proche-Orient*". (aperçu de l'article en bas de page)

Pourquoi ce flou artistique sur l'origine réelle des produits vantés pour leurs vertus thérapeutiques ?

La photo qui accompagne l'article est plus claire : il montre une blonde naïade qui se prélassait dans ce "lac salé"...en lisant un journal en hébreu.

La société israélienne Ahava est habilitée par les autorités israéliennes pour extraire boues et sels minéraux de la Mer Morte. Les Palestiniens n'ont qu'un accès très limité à ces régions et à leurs ressources naturelles.

L'unité de production et le « show room » de Ahava sont installés dans la colonie (illégale..) de Mitzpe Shalem.

Outre le fait de s'approprier des ressources qui devraient bénéficier à l'économie palestinienne, la présence de colons qui utilisent directement et profitent des richesses minérales de la Mer morte a contribué à la surexploitation de la région, entraînant des dommages environnementaux graves de cet écosystème unique.

Le rapporteur spécial aux Nations unies, Richard Falk, a classé Ahava parmi les compagnies "complices", autrement dit qui profitent des colonies israéliennes. [Lire le rapport de R. Falk](#)

Plusieurs rapports (en anglais) donnent des informations très documentées sur ce pillage des ressources de la Mer Morte:

[Ahava report, de Who profits](#)

[Le rapport de Al-Haq: Pillage of the Dead Sea](#)

[Le document des Nations Unies sur la Vallée du Jourdain et la région de la Mer Morte](#)